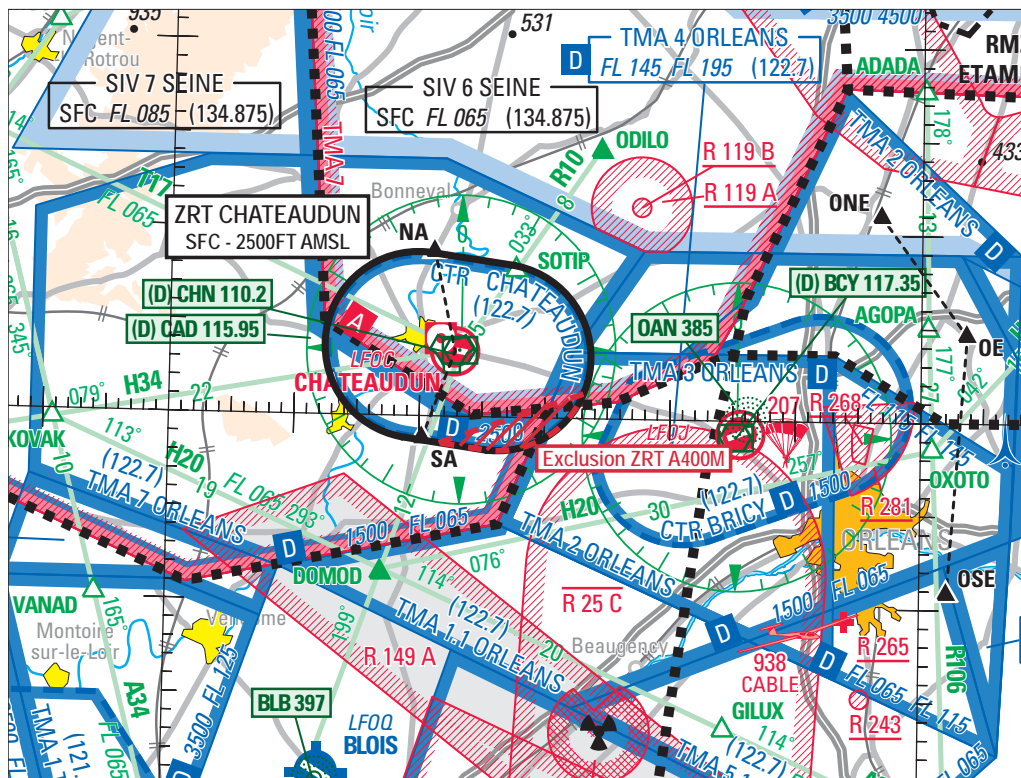


Objet : Création d'une zone réglementée temporaire (ZRT) sur l'aérodrome de Châteaudun (LFOC)
En vigueur : Du 30 mai au 06 novembre 2019

Lieu : FIR : Paris LFFF - AD : Châteaudun LFOC

Ce SUP AIP annule et remplace le SUP AIP 071/19 (à compter du 30 mai 2019)



Extrait carte SIA au 1 / 1 000 000 « France Nord » édition 1 - 2019

ACTIVITÉ

Décollages ou atterrissages d'aéronefs en CAM en provenance ou à destination de LFOC

DATES ET HEURES D'ACTIVITÉ

ZRT activable :
du LUN au JEU : 0700-1600 sauf jours fériés (été : - 1 HR)
le VEN : 0700-1500 sauf jours fériés (été : - 1 HR)
- Activation annoncée par NOTAM avec un préavis minimum de 48 heures.
- Activité réelle annoncée avec un préavis de 15 minutes.

INFORMATION DES USAGERS

Activité réelle connue de :
Orléans Bricy APP/TWR : 122.700 MHz / 124.800 MHz
Châteaudun TWR : 125.625 MHz
Seine INFO : 134.875 MHz / 118.050 MHz

GESTIONNAIRE

ESCA (Escadron des Services de la Circulation Aérienne) d'Orléans-Bricy

STATUT

La ZRT, lorsqu'elle est active, se substitue aux portions des espaces aériens avec lesquels elle interfère

CONDITIONS DE PENETRATION

CAG / CAM : contournement obligatoire, sauf ACFT suivants qui devront se conformer aux instructions de Bricy APP :
a) ACFT en CAM en provenance ou à destination de LFOC,
b) ACFT en CAM en transit,
c) ACFT assurant des missions d'assistance, de sauvetage ou de sécurité publique lorsque leur mission est incompatible avec le contournement.

SERVICES RENDUS

ACFT en CAM : contrôle, information de vol, alerte
ACFT en CAG : information de vol et alerte.

LIMITES LATERALES ET VERTICALES

Limites latérales et verticales identiques à celle de la CTR Châteaudun, cf. AIP France AD 2.
À l'exclusion de la partie interférente avec la "ZRT A400M" lorsqu'elle est active. cf. Sup AIP 072/19.

DISPOSITIONS COMPLEMENTAIRES

Pendant les périodes d'activité :
◆ Activités de PJE NR 251 (parachutage) et AEM NR 8240 suspendues
◆ Itinéraire de transit VFR jour en CTR Châteaudun : SA - CAD inutilisable (dans les deux sens)
◆ Point de report VFR SE de Châteaudun LFOC inutilisable

ORGANISMES A CONTACTER

Avant l'activation de la ZRT :

Chef Contrôleur de l'ESCA d'Orléans-Bricy :
Téléphone : 02.38.42.66.00 poste 26400

Pendant l'activation de la ZRT :

Chef de Quart de l'ESCA d'Orléans-Bricy :
Téléphone : 02.38.42.66.45